

Cote du document: EB/130
Date: 1^{er} janvier 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent trentième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: Approbation

Table des matières

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – OUVERTURE DE LA SESSION	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – DEBAT STRATEGIQUE AVEC LE PRESIDENT DU FIDA.....	3
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES.....	4
POLITIQUES ET STRATEGIES	4
I) APERÇU GENERAL DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DES BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXES SUR LES RESULTATS POUR 2021, ET APERÇU DU BUDGET-PROGRAMME DE TRAVAIL AXE SUR LES RESULTATS POUR 2021 ET DU PLAN INDICATIF POUR 2022-2023 DU BUREAU INDEPENDANT DE L'ÉVALUATION DU FIDA	4
II) INFORMATIONS ACTUALISEES SUR L'APPROCHE ADOPTEE PAR LE FIDA POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE PREVENTION ET DE REPRESSON DU HARCELEMENT SEXUEL ET DE L'EXPLOITATION ET DES ATTEINTES SEXUELLES	6
POINTS 5 ET 6 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION	8
B) ÉVALUATION AU NIVEAU DE L'INSTITUTION DE L'APPUI DU FIDA AUX INNOVATIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE INCLUSIVE ET DURABLE.....	8
C) RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LES RESULTATS ET L'IMPACT DES OPERATIONS DU FIDA ET RAPPORT 2020 SUR L'EFFICACITE DU FIDA EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT	8
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS D'ORDRE OPERATIONNEL ..	11
B) PROGRAMME POUR LA RESILIENCE DU MONDE RURAL	11
C) RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE RELANCE EN FAVEUR DES POPULATIONS RURALES PAUVRES ET RIPOSTE OPERATIONNELLE PLUS GENERALE DU FIDA A LA COVID-19...12	12
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS FINANCIERES	13
B) CADRE D'EMPRUNT INTEGRE.....	13
C) NOUVELLE POLITIQUE DE LIQUIDITE	15
D) RAPPORT SUR L'ADEQUATION DES FONDS PROPRES	16
E) CADRE REGISSANT LES REMBOURSEMENTS ACCELERES ET LES REMBOURSEMENTS ANTICIPES VOLONTAIRES	17
H) COMPTE RENDU ORAL SUR LA PROCEDURE DE NOTATION DE CREDIT (SEANCE A HUIS CLOS)..	17
POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORTS DE SITUATION.....	18
A) PLAN DE GESTION DES PERSONNES, DES PROCESSUS ET DES TECHNOLOGIES: MISE EN ŒUVRE D'UN INVESTISSEMENT CIBLE EN FAVEUR DES CAPACITES DU FIDA.....	18
POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES	19
E) INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LA CONTRIBUTION DU FIDA A LA REFORME DU SYSTEME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE PACTE DE FINANCEMENT	19
CLOTURE DE LA SESSION	20

Annexes

- I. Résultats du vote par correspondance concernant les points figurant à l'ordre du jour qu'il était initialement prévu d'examiner à la cent trentième session du Conseil d'administration

- II. Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration à la consultation tenue le 3 septembre 2020
- III. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent trentième session
- IV. Délégations à la cent trentième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE
- V. Ordre du jour

Procès-verbal de la cent trentième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trentième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Gilbert F. Houngbo.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents dont la liste figure à l'annexe III.
3. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats sont présentés dans des encadrés.
4. Le Président a souhaité la bienvenue au nouveau représentant accrédité pour l'Italie et nouveau président du Comité d'audit, M. Gian Paolo Ruggiero, Directeur des relations financières internationales au Ministère de l'économie et des finances.
5. Le Président a également souhaité la bienvenue à M. Petter Nilsson, Conseiller et Représentant permanent adjoint de la Suède auprès du FIDA, ainsi qu'à d'autres représentants d'États membres qui assistaient pour la première fois au Conseil d'administration et aux représentants d'institutions présents en qualité d'observateurs, notamment les collègues des autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome.
6. Le Président a présenté les nouveaux membres de la direction: M. Dominik Ziller, Vice-Président du FIDA; M^{me} Meike Van Ginneken, Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs, qui a pris ses fonctions en octobre; M. Charles Tellier, Chef de cabinet et Directeur; M. Alberto Cogliati, Directeur du Bureau de la gestion globale des risques; M^{me} Hélène Papper, Directrice de la Division de la communication.
7. Le Président a expliqué qu'en raison des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 et en accord avec les autorités égyptiennes, la visite de pays du Conseil d'administration en Égypte, initialement prévue en novembre 2020, serait reportée à 2021. La direction présentera aux membres du Conseil d'administration une note relative aux visites de pays à venir lors de sa prochaine session.
8. La direction a pris note des préférences exprimées par les coordonnateurs de liste concernant les dates des Journées de réflexion du Conseil d'administration, qui se tiendront du mercredi 21 au vendredi 23 avril, à l'issue de la cent trente-deuxième session du Conseil devant se tenir du 19 au 21 avril 2021.
9. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration a été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres sous la cote [EB 2020/130/INF.5](#).

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration est convenu d'examiner un ordre du jour restreint et a décidé que certains points feraient l'objet d'observations en ligne et que d'autres seraient soumis pour approbation par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- Le Conseil d'administration a été informé de la suppression du Projet d'amélioration de l'aquaculture et de l'élevage dans l'État du Bihar, en Inde, en raison du retard pris dans l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès du Gouvernement du Bihar et dans les négociations avec le Gouvernement indien. La direction a remercié le Gouvernement indien de la poursuite de ses travaux visant à mener les négociations à bonne fin.
- À la demande d'un membre du Conseil d'administration, appuyé ensuite par d'autres membres, un point concernant la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et le pacte de financement a été ajouté à la rubrique des questions diverses.
- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour en tenant dûment compte des modifications qui précèdent. Les versions révisées de l'ordre du jour et du programme de travail sont disponibles sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA sous les cotes EB 2020/130/R.1/Rev.3 + Add.1/Rev.3).

10. Le Conseil d'administration a été informé qu'une proposition relative à un nouveau prêt de l'Agence française de développement avait été communiquée au Comité d'audit pour examen. En l'absence d'objection, la proposition serait soumise au Conseil d'administration pour approbation, par vote par correspondance.
11. Suite à une consultation avec le Gouvernement de la République de Corée, il a été proposé de demander l'approbation du Conseil d'administration concernant la proposition de don à une entité du secteur privé, Delivery Associates, au titre du Programme visant à favoriser l'obtention de résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon, sous réserve de la bonne fin des négociations en cours avec le Gouvernement de la République de Corée s'agissant du report de la prise d'effet de l'accord de fonds supplémentaires entre le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de la République de Corée et le FIDA, dont provient le financement de ce don. Le Conseil d'administration sera informé de la bonne fin de ces négociations à une session ultérieure.

Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA

Résultats des délibérations:

- Les membres ont salué l'occasion qui leur était donnée de débattre de l'approche du FIDA en matière d'agriculture de précision et des possibilités et défis qui s'y rapportent.
- Faisant part de leur satisfaction à l'égard des précieuses orientations fournies par les membres, la direction a expliqué que, comme première étape, un plan d'action afférent à la Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement pour la période 2021-2023 était en cours d'élaboration et qu'il intégrerait des mesures liées à l'agriculture de précision. Le FIDA établirait un document présentant les ressources disponibles et les mesures à prendre pour renforcer les capacités et les systèmes du FIDA et de ses partenaires. La direction a conclu qu'une approche progressive serait adoptée, laquelle prendrait en considération les risques signalés lors du débat et les ressources limitées dont dispose le FIDA.
- La Liste C a demandé que la question du racisme soit inscrite pour discussion à la session suivante du Conseil.

12. Les membres ont exprimé un large soutien à l'intégration de l'agriculture de précision aux opérations et à la Stratégie du FIDA relative aux TIC au service du développement. Cela pourrait contribuer à optimiser la productivité, améliorer la performance des systèmes alimentaires en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et aider les petits exploitants à améliorer leur compétitivité sur le marché. Elle a par ailleurs été considérée comme une occasion de s'appuyer encore davantage sur les priorités thématiques de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), comme l'action climatique, le genre, la nutrition et les jeunes.
13. Les principaux points soulevés ont été les suivants:
 - **Considérations liées au genre et à l'inclusion.** En réponse aux préoccupations exprimées concernant une éventuelle dérive de la mission, la direction a rassuré le Conseil en indiquant que tout engagement en faveur de l'agriculture de précision serait strictement conforme au mandat du FIDA. Les particularités des contextes nationaux et locaux ainsi que les questions relatives au caractère abordable, adaptable, reproductible à plus grande échelle et durable des projets joueraient un rôle essentiel pour garantir l'inclusion et des avantages optimaux aux groupes cibles du FIDA, notamment les groupes vulnérables (femmes, jeunes, populations autochtones et personnes handicapées).
 - **Coûts.** Les membres ont reconnu que le développement de l'utilisation des technologies représentait un coût pour les petits exploitants et que le retour sur investissement ne semblait pas une évidence. Pour être pérennes à long terme, les services numériques devraient donc être économiquement viables, relativement faciles à utiliser et avoir un faible coût d'utilisation et d'entretien.
 - **Partenariats.** Les membres ont souligné l'importance pour le FIDA de collaborer avec les partenaires de développement – notamment les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome – ainsi qu'avec le secteur privé, les coopératives, les universités et les instituts de recherche.

Un engagement fort de la part des gouvernements hôtes et des bénéficiaires serait essentiel pour garantir la pérennité des partenariats.

- **Considérations environnementales.** Les initiatives en rapport avec l'agriculture de précision devraient être mises en œuvre dans une optique d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, de viabilité environnementale et de protection de la biodiversité.
- **Protection des données.** Plusieurs membres ont souligné l'importance de la protection des données et des principes éthiques à appliquer à l'utilisation des données collectées. La direction a expliqué qu'étant donné la vulnérabilité du segment du marché ciblé, les questions concernant la qualité, la gouvernance et la sécurité des données ainsi que les règles de déontologie applicables à l'utilisation de ces données étaient extrêmement importantes. Au titre de la Stratégie relative aux TIC au service du développement, on s'employait à renforcer le cadre juridique du FIDA, sous l'autorité de son Président et conformément aux principes des Nations Unies régissant la protection des données personnelles, pour faire en sorte que les populations appuyées par le Fonds soient dûment protégées.

14. En conclusion, les membres et la direction étaient d'accord sur la nécessité de prendre des précautions, en suivant une approche souple, prudente et progressive pour mettre en œuvre ces technologies.

Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

Politiques et stratégies

- i) **Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et du plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné l'aperçu des budgets pour 2021 et les programmes de travail du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), tels qu'ils figuraient dans le document EB 2020/130/R.3, et formulé des commentaires à leur sujet. Le Conseil a exprimé sa satisfaction à l'égard des résumés des examens réalisés par le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation, présentés par leurs présidents respectifs.
- Le projet de budget final pour le FIDA et IOE sera soumis dans un premier temps à l'examen du Comité d'audit à sa cent cinquante-neuvième réunion en novembre, puis à la session du Conseil d'administration en décembre. Le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et le plan indicatif pour 2022-2023 d'IOE seront aussi examinés par le Comité de l'évaluation à sa cent onzième session le 22 octobre.
- Le Conseil a dit attendre avec intérêt l'examen du projet de budget final du FIDA et d'IOE à sa session de décembre, et notamment les informations complémentaires sur l'utilisation proposée du report de crédits de 10%, les liens entre les différents postes budgétaires et les priorités institutionnelles, et les résultats de l'analyse de prise en compte du genre.

15. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A ont remercié la direction du FIDA et IOE pour le travail accompli pour préparer le document, compte tenu en particulier du contexte difficile lié à la pandémie de COVID-19.
16. Les membres de la Liste A ont demandé des informations complémentaires sur l'articulation entre les priorités stratégiques et les postes budgétaires. La direction

a décrit la façon dont les financements appuieraient des activités dans les domaines de la décentralisation, du capital humain, du renforcement de l'architecture financière et de la gestion des risques. La direction a souligné les avantages de l'accroissement de la souplesse, des moyens et de la capacité d'adaptation du personnel du FIDA, et du renforcement de sa présence sur le terrain.

17. Des préoccupations ont été exprimées concernant le niveau exceptionnel proposé de 10% de crédits reportés en 2021, de telles ressources devant financer uniquement des dépenses ponctuelles ou imprévues et non des dépenses de nature récurrente. La comptabilisation de dépenses récurrentes dans l'enveloppe des crédits reportés et dans le budget d'investissement contredirait l'objectif de croissance réelle nulle de la proposition de budget administratif global pour 2021, et pourrait potentiellement créer un précédent pour les futurs cycles budgétaires avec le risque de créer un effet boule de neige après 2021. La direction a réaffirmé l'importance d'une plus grande souplesse budgétaire, rendue possible par l'augmentation des montants reportés, pour compenser les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les budgets actuel et futurs. Parmi les dépenses prévues au titre du report figuraient celles en lien avec la gestion des risques, la décentralisation et la réaffectation de personnel. La direction a donné au Conseil l'assurance que des informations complémentaires et détaillées sur les dépenses et les coûts devant être financés par les fonds reportés seraient fournies dans la version finale du document.
18. Les membres ont demandé à la direction d'inclure des informations complémentaires dans le projet final de budget concernant les points suivants: la façon dont le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies (PPTP) interagirait avec les éléments des budgets ordinaire et d'investissement, c'est-à-dire comment les dépenses récurrentes de base de l'investissement ciblé en faveur des capacités influeraient sur les facteurs de coût principaux; l'incidence de l'augmentation du budget d'investissement sur les budgets et sur les dépenses de personnel à venir; les résultats de l'analyse de prise en compte du genre. La direction a apporté des précisions sur les différences entre le projet de budget-programme de travail pour 2021 et les priorités et objectifs stratégiques du FIDA, sur la façon dont les dépenses liées à ces activités pouvaient être financées par l'investissement ciblé en faveur des capacités au titre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies ou à partir des fonds reportés à titre de dépense ponctuelle.
19. Dans une déclaration commune, les pays de la Liste C ont salué la capacité de la direction à adapter les opérations du FIDA et à atténuer l'incidence de la COVID-19. La Liste C a approuvé les priorités institutionnelles du FIDA, décrites dans le document. Elle a par ailleurs reconnu la nécessité de transformer l'architecture financière du Fonds pour en renforcer la viabilité financière.
20. Les représentants ont salué les efforts que continue de déployer la direction pour maintenir à zéro le taux de croissance réel du budget; cependant, certains membres se sont interrogés sur la viabilité à long terme de cette approche, compte tenu des objectifs ambitieux établis pour FIDA12 et de la demande croissante adressée par les pays en vue d'obtenir une aide à la réalisation des ODD. La direction a rappelé au Conseil que le FIDA était une organisation axée sur la demande, et que malgré la hiérarchisation attentive et régulière de ses objectifs et de ses activités, il lui serait difficile d'atteindre les objectifs établis pour FIDA12 dans un contexte permanent de croissance réelle nulle du budget. La poursuite des discussions sur ce point serait nécessaire et pourrait être envisagée lors des prochaines Journées de réflexion du Conseil d'administration.
21. S'agissant du projet de budget d'IOE, les membres ont noté qu'il était possible d'accroître l'efficacité des activités tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Concernant l'utilisation optimale des ressources, IOE a rappelé que de nouveaux produits d'évaluation avaient été introduits sans ressources budgétaires supplémentaires. IOE a par ailleurs rappelé que le projet de budget pour 2021 représentait une baisse nominale de 0,85% par rapport au budget approuvé pour 2020.

22. Les membres ont accueilli favorablement la proposition consistant à fixer un plafond budgétaire de 0,9% pour IOE, qui serait calculé à partir du montant moyen du programme de prêts et dons sur trois ans plutôt que sur une base annuelle. IOE a expliqué que ce mode de calcul limiterait les écarts et les fluctuations budgétaires, compte tenu de la pratique consistant à concentrer la majeure partie du programme de prêts et dons sur la première année du cycle de reconstitution.
23. Les membres ont demandé que l'on mette davantage l'accent sur le rôle d'IOE dans l'application du principe de responsabilité et ont dit attendre avec intérêt de nouvelles informations sur ce point.
24. Dans ses observations finales à ce sujet, le président a remercié le Conseil pour ses précieuses observations et confirmé l'intention de la direction de solliciter davantage de contributions des membres avant d'établir le document sous sa forme définitive. La direction s'est engagée à utiliser les ressources avec efficacité et à réaliser, si possible, des économies. La direction a une nouvelle fois demandé de la souplesse, en particulier compte tenu de la pandémie de COVID-19. La direction a indiqué qu'à l'avenir, elle s'entreferait de manière informelle avec le Conseil à propos d'éventuels mécanismes alternatifs, par exemple un cycle budgétaire biennal, pour plus de souplesse.

ii) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné la mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel de l'exploitation et des atteintes sexuelles, telle qu'elle figurait dans le document EB 2020/130/R.4, et en a pris acte.

25. Dans une déclaration faite au nom des membres de la Liste A, la Coordinatrice a exprimé sa reconnaissance au FIDA pour son rôle moteur dans la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment durant la crise liée à la COVID-19. La Liste A s'est félicitée des progrès réalisés concernant la mise en œuvre du plan d'action, le renforcement des politiques et procédures, la conduite de campagnes de sensibilisation, la mise en place d'une formation obligatoire et le lancement du programme de coordonnateurs des questions relatives à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. La Liste A a souligné l'importance de la poursuite de la consultation et de la mobilisation du personnel dans l'ensemble de l'organisation.
26. Dans une déclaration prononcée par la Sous-Liste C1, des membres ont exprimé leur appréciation de l'inclusion d'une référence à la politique de tolérance zéro du FIDA à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les lettres de nomination et les contrats, et des formations obligatoires en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.
27. Des membres ont salué la création de l'outil Ethics Community Tool (ECT), une plateforme de diffusion d'informations visant à faciliter le partage d'informations et d'expériences. La direction a indiqué que le Bureau de la déontologie travaillait en

collaboration avec les coordonnateurs des questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles pour continuer à développer cet outil, et qu'il analyserait et communiquerait des informations relatives aux nouveaux risques, aux points vulnérables et aux mesures à prendre.

28. En réponse à des questions sur l'approche adoptée par le FIDA pour contrôler le respect des dispositions en vigueur, la direction a indiqué que cela se ferait lors de missions de supervision. Elle a par ailleurs indiqué que des travaux étaient en cours pour veiller à ce que les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient pleinement pris en compte dans la version révisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC). Le FIDA collaborait étroitement avec le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du réseau des équipes de pays des Nations Unies, ainsi qu'avec les coordonnateurs résidents pour mettre en œuvre le protocole des Nations Unies en matière d'assistance aux victimes. La nécessité, dans le cadre de l'évaluation des risques réalisée avant en amont des interventions dans les pays, de mener une évaluation adéquate de l'assistance aux victimes apportée par les pouvoirs publics et les partenaires a été mise en avant.
29. En réponse à une interrogation soulevée pour savoir ce que l'on entendait par une allégation "crédible", la direction a indiqué que les allégations étaient évaluées par le Bureau de la déontologie et le Bureau de l'audit et de la surveillance en vue d'éliminer les allégations malveillantes ou fausses, de sorte que des mesures appropriées soient prises tout en protégeant la vie privée des personnes concernées et l'intégrité de la procédure d'enquête.
30. Le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance pour la participation du FIDA à l'enquête menée à l'échelle du système par le Bureau de la Coordinatrice spéciale chargée des questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. La direction s'est engagée à prendre en compte les conclusions de l'enquête, attendues d'ici à la fin de l'année, dans les informations actualisées qu'elle communique régulièrement au Conseil d'administration.
31. En raison des difficultés rencontrées par le FIDA du fait de la COVID-19, la direction a indiqué que la pandémie avait offert la possibilité, d'une part, de renforcer la collaboration autour de la prévention et de la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, et, d'autre part, de renforcer les possibilités de partage des savoirs entre les partenaires, notamment dans le cadre des réseaux de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles établis à la faveur de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, entre les coordonnateurs résidents, le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et les pouvoirs publics. Le FIDA s'employait, par l'intermédiaire de ses coordonnateurs des questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les bureaux de pays et les pôles du Fonds, à contribuer aux plans d'action et aux actions menées au titre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies.
32. Enfin, la direction a rendu compte de son étroite collaboration, aussi bien avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome qu'avec le FIDA, pour promouvoir les campagnes de sensibilisation et pour renforcer le respect des politiques en place.

Points 5 et 6 de l'ordre du jour – Évaluation

b) Évaluation au niveau de l'institution de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable, telle qu'elle figurait dans le document EB 2020/130/R.8, ainsi que la réponse de la direction à cette évaluation, telle qu'elle figure dans l'additif au document.

33. Les membres ont accueilli favorablement l'ENI et la réponse de la direction à cette évaluation et ont remercié le président du Comité de l'évaluation d'avoir partagé un résumé des discussions qui ont eu lieu sur le sujet à la cent dixième session du Comité.
34. Le Conseil a pris note de la souscription globale de la direction aux recommandations formulées dans l'ENI, et de l'acceptation partielle ou du rejet partiel de deux recommandations sur les six. Concernant la mesure des résultats des innovations, la direction a fait observer qu'un juste équilibre devait être trouvé entre la mesure des résultats des innovations et la fourniture d'incitations à innover. Offrir un environnement propice à l'innovation était essentiel pour la favoriser, car les innovations pouvaient naître des échecs comme des succès. Il a été convenu que les innovations aux taux de succès élevés sur le plan des résultats obtenus devaient être recensées et documentées, car elles pouvaient apporter une valeur ajoutée à d'autres projets ou programmes. En désaccord partiel avec la recommandation six, la direction a fait observer que l'utilisation d'une plateforme unique pour la diffusion des innovations était trop restrictive et qu'il convenait d'utiliser plusieurs plateformes en fonction des publics ciblés.
35. En réponse à des questions, IOE a apporté des précisions sur les conclusions relatives aux innovations dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques. Un certain nombre d'innovations dans ces domaines avaient été financées au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), notamment la mise en œuvre de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte à petite échelle, la création et la conception de systèmes énergétiques flexibles de production de biogaz et d'énergies renouvelables, et le suivi du niveau des sols.
36. Le Conseil a pris note de la pertinence des dons réguliers dans la promotion de l'innovation et des discussions en cours sur le programme de dons dans le cadre de la Consultation sur FIDA12.

c) Rapport annuel 2020 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et Rapport 2020 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Résultats des délibérations:

- Le Rapport annuel 2020 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (EB 2020/130/R.9) et son additif contenant la réponse de la direction ainsi que le Rapport 2020 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (EB 2020/130/R.10), accompagné de son additif contenant les observations d'IOE, ont été examinés ensemble.
- Les membres ont demandé à la direction et à IOE de continuer à collaborer pour garantir une plus grande complémentarité entre les rapports. La direction a aussi été vivement encouragée à redoubler d'efforts pour remédier à la faible performance des pouvoirs publics et renforcer la performance dans les domaines de l'efficacité des projets et de la durabilité des avantages.

37. Le Conseil d'administration a salué les deux rapports ainsi que le résumé des discussions tenues à la réunion du Comité de l'évaluation, présenté par le président de ce comité. Le Conseil d'administration a félicité IOE et la direction pour la qualité de leur collaboration visant à faire évoluer le RARI et le RIDE, qui a rendu ces rapports plus faciles à lire et plus complémentaires, conformément aux recommandations formulées dans l'examen externe par les pairs. Il a été tenu compte de la pertinence et du calendrier d'établissement des rapports à partir d'indicateurs agrégés, de la définition de critères subjectifs et objectifs et du rôle fondamental de l'interprétation des résultats. Les membres ont appuyé les initiatives menées pour continuer à éclaircir les aspects méthodologiques et renforcer les synergies entre les deux rapports tout en préservant l'indépendance d'IOE et du RARI.
38. Les membres ont considéré que les réformes en cours au FIDA concernant, notamment, l'architecture financière, le modèle opérationnel et les ressources humaines seraient bénéfiques dans un avenir proche et qu'une tendance positive pouvait déjà être observée dans les notes attribuées à l'achèvement des projets.
39. Sur un plan positif, les rapports ont montré que le FIDA était une organisation performante, et que la performance de son portefeuille de projets était bonne en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, et l'adaptation aux changements climatiques. Les membres se sont félicités de la progression du nombre de femmes nommées à des postes de direction et ont exprimé l'espoir que les objectifs de FIDA11 soient rapidement atteints. Prenant acte de la préoccupation exprimée par un membre concernant la tendance à la baisse observée pour le critère de performance relatif à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes, la direction a fait part de sa volonté de relever les plus grands défis rencontrés dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en concevant des projets ambitieux visant à transformer la dynamique femmes-hommes dans des contextes où les indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques témoignent d'un niveau élevé d'inégalité entre les genres.
40. Les membres du Conseil d'administration ont salué les solides résultats obtenus en ce qui concerne la performance opérationnelle et organisationnelle, en particulier dans les domaines des cofinancements, de l'efficacité institutionnelle et de la transparence. La direction a averti que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur la capacité à maintenir la tendance à la hausse des cofinancements, notamment en ce qui concerne les cofinancements nationaux. Des informations complémentaires ont été données concernant les répercussions de la pandémie au niveau national, la mise en œuvre du plan d'action pour le suivi-évaluation et le recours à des missions de conception et de supervision à distance pour assurer la bonne continuité des opérations. La collecte des données destinées aux évaluations de l'impact a été compromise, ce qui fait que ces évaluations

pourraient être légèrement repoussées afin de ne pas nuire à la qualité des conclusions.

41. Comme le soulignent à la fois le RARI et le RIDE, des améliorations sont nécessaires dans les domaines suivants: efficacité, durabilité, gestion des savoirs et partenariats, y compris en ce qui concerne la coopération Sud-Sud et triangulaire. Un membre a témoigné de l'impact positif du FIDA sur le terrain, et souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur la mise en évidence et le partage des expériences fructueuses, et le recours aux partenariats, notamment avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales, en les associant, si possible, à la phase de conception des projets et des programmes.
42. Les membres ont noté avec préoccupation la baisse de la performance des pouvoirs publics, faisant observer qu'une faible performance en la matière aurait des répercussions sur l'efficacité et la durabilité des avantages, deux critères ayant affiché une performance insatisfaisante ces dernières années. La proposition d'IOE de réaliser une synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics en 2021 a été appuyée par le Conseil d'administration. La direction a fait savoir aux membres qu'elle suivait une approche à deux volets du renforcement de la performance des pouvoirs publics, axée sur l'appropriation et les capacités. Le fait d'avoir du personnel sur le terrain avait grandement facilité l'adhésion des pouvoirs publics, tandis que des activités de renforcement des capacités étaient en cours, avec des formations dans les domaines du suivi-évaluation, de la gestion axée sur les résultats, de la passation des marchés et de la gestion financière. Les activités de renforcement des capacités avaient été principalement financées par le programme de dons ordinaires et le maintien de l'accès à ces financements serait essentiel pour garantir des progrès dans ce domaine. La direction a par ailleurs rappelé que les nominations de membres du personnel dans les unités de gestion des projets étaient rigoureuses et fondées sur le mérite. Des plans d'action visant à remédier aux faibles performances relatives à l'efficacité et à la durabilité étaient en cours de préparation.
43. La direction a dit partager l'avis des membres concernant l'importance de l'agriculture axée sur la nutrition et la nécessité pour le FIDA de centrer ses efforts sur l'obtention de solides résultats tenant compte des enjeux nutritionnels avec des objectifs et des activités clairs et mesurables. En effet, une augmentation importante du nombre de projets tenant compte des enjeux nutritionnels avait été observée ces dernières années, et des mesures seraient prises pour continuer à renforcer les efforts du FIDA dans ce domaine. La direction a expliqué que cette thématique transversale nécessitait une étroite coordination au niveau national compte tenu de son impact sur le travail d'un certain nombre de ministères.
44. En réponse aux préoccupations exprimées à l'égard de la performance du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité, la direction a assuré aux membres que les résultats positifs des travaux menés étaient déjà visibles. Par exemple, pour ce qui était de la qualité, les projets posant problème et les projets à risque avaient considérablement reculé, passant de 28% du portefeuille en 2019 à 7%.

Point 8 de l'ordre du jour – Questions d'ordre opérationnel

b) Programme pour la résilience du monde rural

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé les modifications qu'il était proposé d'apporter à l'instrument établissant le fonds fiduciaire de l'ASAP du FIDA, telles qu'elles figuraient à l'annexe du document EB 2020/130/R.13 et dans son additif, en vue de leur application, dès leur adoption, à la réception, à l'administration et à l'utilisation de toutes les ressources du fonds que fourniront les donateurs en faveur du Programme pour la résilience du monde rural (PRMR).
- Les membres ont dit attendre avec intérêt de pouvoir échanger sur la conception du programme, qui devrait être terminée et communiquée au Conseil d'administration en décembre.

45. Les membres ont exprimé leur soutien aux modifications et à l'élargissement du champ d'action de l'ASAP, et ont dit attendre avec intérêt la consultation sur la conception finale du PRMR, et la prise en compte du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) dans le cadre de la Consultation sur FIDA12. Notant que l'ASAP+ n'avait pas encore été approuvé, les membres ont reconnu que l'approbation du PRMR ne préjugerait pas du résultat des discussions sur l'ASAP+. Un webinaire serait organisé pour partager les conclusions de l'examen à mi-parcours de l'ASAP, qui enrichiraient la poursuite de la conception du programme. La direction a réaffirmé que le PRMR et l'ASAP+ n'étaient pas un simple prolongement de l'ASAP, mais qu'ils constituaient une réponse aux difficultés actuelles et un effort visant à rassembler des ressources particulièrement nécessaires pour compléter les initiatives déployées dans le cadre du programme de prêts et dons pour renforcer la résilience en milieu rural.
46. La direction a précisé que la proposition s'appuyait sur le document "FIDA 2.0", y compris en ce qui concernait les pays pouvant prétendre à l'appui financier du programme et l'allocation de ressources à des pays ne faisant pas partie du cycle actuel du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) afin de soutenir les pays en situation d'extrême fragilité. Quoi qu'il en soit, ces cas exceptionnels seraient examinés par un comité consultatif. Les propositions finales seraient présentées au Président (propositions allant jusqu'à 5 millions d'USD) et/ou au Conseil d'administration (propositions supérieures à 5 millions d'USD) pour approbation. La direction engagerait un dialogue avec les membres pour poursuivre l'examen de la structure de gouvernance du programme.
47. Les critères d'admissibilité et les moyens d'accès aux fonds seraient clairement énoncés dans le document final relatif au programme. Un membre a estimé que l'objectif du programme devait être de renforcer la résilience des communautés rurales partout où cela était nécessaire, dans toutes les situations de pauvreté rurale.
48. Dans une déclaration commune, les pays de la Sous-Liste C1 ont salué les modifications proposées et l'acheminement des fonds vers les pays à faible revenu surendettés, vers les petits États insulaires en développement vulnérables aux changements climatiques et exposés à des situations de fragilité, et vers des régions où il était clairement possible d'accroître la résilience et la capacité institutionnelle. Les membres ont en outre demandé instamment à la direction de cibler les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables lors de l'exécution des projets au titre du PRMR.

49. La direction a déclaré s'attendre à recevoir la majeure partie des contributions en faveur du PRMR sous forme de dons, mais elle a aussi souligné la nécessité de garder la possibilité de recevoir des contributions sous forme de prêts concessionnels du Fonds vert pour le climat, compte tenu de l'intérêt exprimé pour l'ASAP+. Tout risque éventuel en lien avec ces prêts serait assumé par le Fonds vert pour le climat. Concernant les risques, la direction a précisé que de rigoureuses mesures de vigilance et de gestion des risques seraient appliquées à tous les aspects relatifs à l'exécution du programme. D'un point de vue financier, le fonds fiduciaire serait soumis à l'ensemble des mécanismes de contrôle appliqués aux ressources de base du FIDA. Un certain nombre de propositions étaient en cours d'élaboration pour atténuer le risque de substitution, et celles-ci seraient approfondies avec les membres.
50. La direction a informé le Conseil d'administration qu'un tableau de bord était en cours de conception pour mesurer la résilience. À partir des meilleures pratiques et méthodes adoptées par d'autres institutions financières internationales, le tableau de bord serait ajusté pour tenir compte des particularités du mandat du FIDA et des besoins de son groupe cible.
- c) Rapport sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19**

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document intitulé "Rapport sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19" et en a pris acte, félicitant la direction pour sa réactivité durant la crise.
- Les membres ont par ailleurs exprimé leur appui initial à l'intervention d'urgence au Ghana, qui serait soumise à une procédure d'approbation rapide par voie de vote par correspondance.

51. La direction a présenté une vue d'ensemble de la riposte du FIDA à la COVID-19, qui a consisté notamment à réorienter 106,5 millions d'USD au profit de 41 projets dans 30 pays, à financer 27 études sur les politiques dans 26 pays à l'aide de fonds du FIDA, et à approuver 23,6 millions d'USD pour financer 30 projets au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (ci-après, le Mécanisme de relance).
52. La direction a présenté la toute première opération d'urgence du FIDA. Celle-ci devrait permettre au Gouvernement ghanéen d'utiliser une partie de son allocation au titre du SAFP au profit d'un prêt d'urgence de 20 millions d'USD visant à aider les pouvoirs publics à mettre en œuvre le plan agricole 2020-2021 adopté en réponse à la COVID-19, en aidant les petits producteurs à se préparer pour la période des semis. La direction a indiqué qu'une opération semblable était également envisagée en Côte d'Ivoire.
53. Les membres se sont dits satisfaits des informations actualisées fournies et ont mis en avant le rôle essentiel joué par le FIDA dans la riposte mondiale à la COVID-19 grâce au renforcement de la résilience des populations rurales pauvres. Les membres ont insisté sur l'avantage comparatif du FIDA, et ont dit apprécier le fait que les financements approuvés à ce jour seraient principalement destinés à des pays à faible revenu et à des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ils ont reconnu, toutefois, que les répercussions de la COVID-19 n'avaient absolument pas de lien direct avec le revenu national brut par habitant.
54. À la demande du Conseil, la direction a expliqué que le FIDA avait adopté l'indice des risques COVID-19 INFORM pour recenser les pays prioritaires admissibles. Le

Fonds avait adapté la formule en incluant des variables liées à la population rurale et à la prévalence de la sous-alimentation pour répondre aux particularités de l'institution. Les membres ont noté que certains pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure pourraient connaître une forte hausse de la pauvreté en milieu rural, ce qui pourrait les faire repasser dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et retarder la réalisation des ODD dans ces pays. Compte tenu de l'évolution de la crise provoquée par la COVID-19 depuis la création du Mécanisme de relance en avril 2020, les membres ont demandé que la direction garde cela à l'esprit lorsqu'elle évaluerait la nécessité d'une éventuelle actualisation de la formule.

55. Dans une déclaration faite au nom de la Sous-Liste C1, des membres ont noté avec satisfaction la collaboration menée avec les pouvoirs publics, les Nations Unies et d'autres parties prenantes à l'échelle nationale, et ont par ailleurs noté que le Mécanisme de relance constituait la contribution anticipée du FIDA au financement du cadre d'action des Nations Unies créé pour faire face aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19. Le FIDA a contribué à la circulation des informations au niveau mondial et à des campagnes de sensibilisation sur la question cruciale de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires dans le contexte de la COVID-19, notamment grâce au Groupe d'amis pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La direction a informé les membres que le FIDA avait étroitement collaboré avec les équipes de pays des Nations Unies pour élaborer des propositions et qu'une collaboration était en cours avec les organismes ayant leur siège à Rome, notamment en ce qui concernait la réalisation d'évaluations des répercussions de la COVID-19 en milieu rural.
56. Les membres et la direction se sont félicités des annonces faites par l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse concernant leur intention de contribuer au Mécanisme de relance, aux côtés du Canada et de la Suède. La direction a indiqué que des négociations étaient aussi en cours avec cinq autres pays (dont le Koweït, qui avait fait une annonce publique à cet égard), pour un montant d'environ 20 millions d'USD. Le travail de mobilisation des ressources se poursuivrait et l'organisation de manifestations virtuelles était en cours pour appuyer cette démarche. La direction est convenue que des informations sur les activités du FIDA en réponse à la COVID-19 devaient être recueillies et largement partagées pour encourager les contributions au Mécanisme de relance. Des cofinancements au niveau des pays, notamment auprès du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement étaient par ailleurs activement recherchés.
57. Après la session, des informations supplémentaires seraient fournies concernant plusieurs aspects, notamment les principaux enseignements tirés, les défis attendus et la capacité du FIDA à fournir des transferts monétaires. Ces réponses pourraient être consultées dans le document [EB 2020/130/R.14/Add.3](#).

Point 9 de l'ordre du jour – Questions financières

b) Cadre d'emprunt intégré

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Cadre d'emprunt intégré du FIDA, tel qu'il a été présenté par la direction dans le document EB 2020/130/R.31, qui rassemblait le Cadre d'emprunt souverain et le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables (aussi appelé "Cadre des prêts concessionnels de partenaires") dans un cadre global unique. Les observations formulées par le Conseil seraient intégrées au document final, qui serait soumis au Conseil d'administration en décembre pour approbation.

58. Le Conseil d'administration a félicité la direction pour le Cadre d'emprunt intégré et a accueilli favorablement le résumé présenté par le président du Comité d'audit concernant les débats qui se sont déroulés sur ce thème à la cent cinquante-huitième réunion du Comité.
59. Un consensus général s'est dégagé autour de la nécessité de garantir que les contributions à la reconstitution des ressources demeurent le socle du modèle financier du FIDA; le Cadre d'emprunt intégré était toutefois un outil important pour permettre au FIDA de diversifier sa base de ressources tout en préservant sa viabilité financière.
60. Dans une déclaration commune, la Liste C a accueilli favorablement le Cadre d'emprunt intégré, relevant son rôle essentiel pour garantir la réalisation de l'objectif du programme de prêts et dons pour FIDA12 et son efficacité s'agissant d'apporter un complément de liquidités en fonction des besoins. La Liste C a encouragé la poursuite d'un dialogue ouvert et transparent relatif à une analyse complète de l'allocation des ressources empruntées et des mécanismes de tarification pour la rétrocession de fonds à des taux compétitifs. Dans le même ordre d'idées, la direction a précisé que la nature différente de l'entité (prêteur) auprès de laquelle le FIDA emprunterait des fonds n'aurait pas d'incidence notable sur les conditions tarifaires applicables, car celles-ci seraient déterminées par la note de crédit du FIDA.
61. Les membres ont accueilli avec satisfaction les éclaircissements fournis sur la gouvernance des fonds empruntés, à savoir que le Conseil d'administration examinerait le plan de financement annuel, que l'approbation du Conseil serait sollicitée pour chaque proposition d'emprunt et que les fonds empruntés ne confèreraient aucun droit de vote. Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les membres ont reçu l'assurance que la charge d'un éventuel défaut de paiement sur un prêt reposerait uniquement sur le Fonds et non sur les États membres. En outre, conformément au large consensus qui s'était formé entre les membres et la direction, la clause d'additionnalité des prêts autres que les prêts concessionnels de partenaires avait été supprimée, car elle avait été jugée excessivement restrictive pour les prêteurs souverains. La direction a par ailleurs précisé que l'affectation thématique de ressources empruntées hors prêts concessionnels de partenaires ne serait acceptée que dans des cas exceptionnels, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, et de préférence en faveur de l'une des thématiques transversales.
62. Sur le plan des risques, les membres ont souligné combien il importait d'appliquer de rigoureuses mesures de vigilance lors de la sélection des prêteurs potentiels, notamment les prêteurs privés, en tenant compte des risques financiers et de réputation. Tout en saluant l'élargissement de la liste des prêteurs admissibles, certains membres n'ont pas pu rallier le consensus concernant la possibilité de mettre en place des prêts entre institutions financières internationales compte tenu de leur statut d'actionnaires de ces mêmes institutions. Les membres ont soulevé la question de la nécessité d'un perfectionnement ou d'une requalification du personnel, étant donné la complexité croissante que représentait la diversification des sources de financement. La direction a informé les membres que des activités de relèvement des compétences étaient déjà en cours, et qu'un grand nombre des compétences nécessaires dans les départements financier, juridique et de la gestion des risques avaient déjà été trouvées. Elle a par ailleurs indiqué que la procédure de notation de crédit permettait déjà de réaliser une évaluation indépendante des politiques et procédures du FIDA relatives aux risques et que les résultats apporteraient en outre certaines garanties au Conseil. De plus, toute action nécessaire serait portée à l'attention du Conseil.
63. Le Cadre de gestion actif-passif et la Politique de liquidité ont été reconnus comme des fondements importants pour le Cadre d'emprunt intégré.

64. La direction a conclu en remerciant les membres de leurs précieuses contributions, qui seraient intégrées au document final à présenter au Conseil d'administration pour approbation en décembre. Les membres ont reçu l'assurance que le Cadre d'emprunt intégré respecterait pleinement le principe d'universalité et le principe visant à éviter toute dérive de la mission, afin que le FIDA reste fidèle à son mandat principal. Les fonds empruntés seraient accessibles aux États membres en développement et seraient investis dans le but de renforcer les opérations et l'impact du FIDA.

c) Nouvelle Politique de liquidité

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné la nouvelle Politique de liquidité, telle qu'elle figurait dans le document EB 2020/130/R.32. Les commentaires formulés par les membres durant la session seront pris en compte dans le document final qui sera soumis à l'approbation du Conseil en décembre.
65. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement la nouvelle Politique de liquidité du FIDA et remercié la direction d'avoir échangé avec les membres à propos de leurs observations dans le contexte de la réforme de l'architecture financière du FIDA. Les membres ont également apprécié le rapport du président du Comité d'audit sur ce point.
66. Les membres ont exprimé leur appui à l'approche progressive, prudente et équilibrée qui était proposée pour mettre en œuvre la nouvelle politique. La direction a donné des précisions sur le calendrier, indiquant que la politique ne serait pas mise en œuvre immédiatement, mais qu'elle le serait plutôt au même moment que FIDA12, et qu'elle serait conforme à l'exigence de liquidité minimale.
67. Le Conseil d'administration a pris note du raccourcissement de l'horizon pris en compte pour l'exigence de liquidité minimale, par rapport aux projections sur 40 ans utilisées dans l'actuelle Politique de liquidité. Les membres ont par ailleurs noté la nécessité de créer, en temps utile, un volant de liquidités permettant de gérer les risques potentiels ou imprévus, compte tenu des ressources limitées de l'organisation.
68. La direction a assuré aux membres que le FIDA était financièrement viable. La politique visait à permettre à l'institution de faire face, dans la durée, à différents enjeux: le niveau particulièrement élevé de décaissements, compte tenu de l'augmentation du volume de la programmation et du solde non décaissé acquis lors des dernières reconstitutions; l'augmentation de la part des ressources destinées aux dons et au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD); la stagnation du niveau des contributions aux reconstitutions des ressources au fil du temps, qui avait renforcé les besoins d'emprunt. Le niveau de décaissements que le FIDA pouvait réaliser sur une période donnée était aussi lié à ces considérations. Le FIDA devait équilibrer les demandes de financement d'opérations par rapport aux exigences financières pour maintenir, à tout moment, un niveau prudentiel minimal de liquidités et protéger ainsi de manière adéquate l'organisation. La nouvelle politique appuierait ces efforts.
69. La direction a informé les membres que leurs commentaires seraient pris en considération lors du parachèvement de la nouvelle Politique de liquidité qui serait soumise au Conseil d'administration à sa session de décembre.

d) Rapport sur l'adéquation des fonds propres

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Rapport sur l'adéquation des fonds propres, tel qu'il figurait dans le document EB 2020/130/R.33 et formulé des observations à prendre en compte par la direction.
70. Le président du Comité d'audit a résumé les débats tenus lors de la cent cinquante-huitième réunion du Comité. Après l'approbation par le Conseil d'administration en décembre 2019 du Cadre d'adéquation des fonds propres du FIDA, qui faisait de l'adéquation des fonds propres utilisables le principal indicateur pour évaluer l'utilisation des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour financer ses opérations futures, la direction était convenue de donner, chaque semestre, des informations actualisées sur le profil de fonds propres du FIDA. Le Comité a salué le rapport et en particulier les conclusions et résultats des tests de résistance, qui avaient permis d'évaluer l'adéquation des fonds propres du FIDA dans le cadre de différents scénarios défavorables, principalement liés à un accroissement du risque de crédit dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les membres ont encouragé la direction à continuer de suivre une approche prudente lors de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres et dans le cadre des tests de résistance.
 71. La Sous-Liste C1, dans une déclaration commune, a remercié la direction pour ce rapport et appelé les États membres à accroître le montant de leur contribution à la reconstitution des ressources et à effectuer dans les délais les paiements et les encaissements des billets à ordre pour préserver l'adéquation des fonds propres du FIDA.
 72. Sur la question du risque de crédit et de la dégradation de la qualité de crédit, la direction a précisé que, lorsqu'il évaluait l'exposition potentielle au risque de crédit et ses effets sur les fonds propres, le FIDA tenait compte des abaissements de notes récents (observés sur la période considérée) et potentiels de ses contreparties, ainsi que de l'hypothèse drastique relative à la dégradation de la qualité de crédit des contreparties dans l'ensemble du portefeuille du FIDA. Compte tenu de ces données, et de la réitération de cette perspective relative à la qualité de crédit dans un proche avenir, le résultat des tests avait révélé que l'augmentation possible des fonds propres serait très limitée, et qu'elle descendrait au-dessous de 1%.
 73. La direction a souligné que les effets de la COVID-19 avaient été intégrés au modèle financier ainsi qu'aux scénarios de reconstitution des ressources. En outre, bien que des retards aient été constatés dans le remboursement des prêts, le FIDA n'avait pas enregistré d'augmentation sensible de son exposition au risque de crédit, étant donné que ses prêts improductifs (c'est-à-dire les prêts assortis d'un retard de paiement supérieur à 180 jours) restaient compris entre 2,5% et 3% et que ce niveau devait rester stable.

e) Cadre régissant les remboursements accélérés et les remboursements anticipés volontaires

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé le Cadre régissant les remboursements accélérés et les remboursements anticipés volontaires, tel qu'il figurait dans le document EB 2020/130/R.34 et son rectificatif. Le cadre entrera en vigueur à compter de l'approbation, par les organes directeurs concernés, des modifications juridiques apportées aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA (nécessitant l'approbation du Conseil des gouverneurs) et aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole (nécessitant l'approbation du Conseil d'administration).

74. Le président du Comité d'audit a indiqué que le Comité avait examiné le cadre lors de ses deux dernières réunions. Le Comité a approuvé le principe selon lequel les fonds récupérés grâce à ces mécanismes profiteraient aux pays les moins développés et renforceraient la capacité du FIDA à soutenir les populations les plus démunies dans les zones rurales.
75. Plusieurs membres ont fait observer que l'accélération des remboursements de prêts pouvait améliorer l'état des liquidités du Fonds à court terme et avoir une incidence négative à long terme en réduisant le montant total des remboursements. Les représentants ont demandé des éclaircissements sur le taux d'actualisation appliqué aux prêts et l'incidence sur les liquidités du Fonds. La direction a expliqué que ces mécanismes visaient à aider les pays et non à créer des gains financiers pour le FIDA ou les États membres. L'incidence sur les comptes du FIDA serait minime et serait indiquée dans les états financiers audités.
76. En réponse à des questions soulevées concernant la proposition consistant à offrir une option unique (l'option principale) aux pays emprunteurs au titre du cadre de remboursement accéléré, la direction a précisé que dans un souci d'optimisation des ressources, il avait été décidé de proposer l'option qui serait dans l'intérêt de la majorité des pays. La direction assurerait le suivi de la mise en œuvre du cadre et examinerait les modifications à apporter en fonction des demandes des États membres.

h) Compte rendu oral sur la procédure de notation de crédit (séance à huis clos)

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations orales actualisées sur la procédure de notation de crédit données en séance à huis clos. Le Conseil recevra régulièrement d'autres informations actualisées au besoin.
- La teneur des débats est récapitulée dans un procès-verbal distinct auquel n'ont accès que les membres et membres suppléants du Conseil d'administration.

Point 11 de l'ordre du jour – Rapports de situation

a) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées sur l'avancement du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA, tel qu'il figurait dans le document EB 2020/130/R.39/Rev.1.
- Les membres ont dit attendre avec intérêt de recevoir de nouvelles informations actualisées en décembre, notamment des précisions sur l'utilisation du budget, le programme de cessation de service planifiée, les mesures prises pour attirer les compétences spécialisées afin de combler les déficits de compétences, les avantages, les délais et les étapes. Ces informations actualisées devraient faciliter la prise de décisions concernant le tirage de fonds destinés aux activités prévues en 2021 et un aperçu des activités à entreprendre en 2022.

77. La direction a donné au Conseil des informations actualisées sur la mise en œuvre du Plan, indiquant aux membres que les opérations étaient globalement en bonne voie concernant les activités, les délais, le budget et les indicateurs clés de performance. Les membres ont accueilli avec satisfaction ce rapport de situation détaillé, et notamment le plan de gestion du changement, les indicateurs clés de performance et les délais clairement définis.
78. Les membres ont souligné que le personnel du FIDA était son principal atout et ont félicité la direction pour l'initiative en faveur du perfectionnement et de la requalification, prenant note des conclusions initiales relatives aux déficits de compétences devant être comblés pour élaborer la planification stratégique des effectifs dans l'ensemble de l'organisation.
79. Le renforcement des capacités du personnel était une priorité. Il se traduirait non seulement par des gains de compétence, mais aussi par des gains d'efficacité, compte tenu de la part des dépenses du FIDA consacrée aux frais de personnel. Les enseignements tirés de la première vague de décentralisation étaient en train d'être rassemblés et ils alimenteraient de prochaines étapes en vue d'atteindre l'objectif de 45% des effectifs déployés dans les bureaux de pays. Des détails supplémentaires seraient donnés à la prochaine session du Conseil d'administration en ce qui concerne le programme de cessation de service planifiée et l'action menée par le FIDA pour attirer des compétences hautement spécialisées, en particulier à l'appui des récentes réformes financières, qui sont complexes. La direction a aussi été invitée à faire en sorte que l'égalité femmes-hommes et la diversité restent une priorité et que tout soit fait pour obtenir des améliorations à cet égard.
80. La direction a réaffirmé son engagement en faveur d'une transparence totale et de la participation continue du personnel aux activités de réforme. Il a également été précisé que le personnel serait encouragé à s'investir et à agir avec dynamisme tout au long du processus et que le recours à des spécialistes extérieurs se ferait avec prudence – pour combler des déficits de compétences et offrir un soutien supplémentaire au besoin.
81. L'accent mis sur la gestion de la performance et l'intégration des technologies, notamment les logiciels de gestion de la performance, a également été apprécié. Il convient aussi de garder à l'esprit les risques potentiels liés à la mise en œuvre des nouvelles technologies, en particulier les risques pour la sécurité et la protection de la vie privée.

82. La gestion globale des risques a été mise en avant comme l'un des principaux domaines de travail à l'avenir, compte tenu de son incidence sur la transformation en cours de l'architecture financière du FIDA.
83. La mise en œuvre d'un outil de suivi des avantages pour l'ensemble des activités correspondant à l'investissement ciblé en faveur des capacités a été accueillie favorablement et les membres ont dit attendre avec intérêt des informations actualisées régulières à cet égard. La direction a par ailleurs indiqué que l'expérience de la mise en œuvre des mesures de réforme serait partagée avec les organismes ayant leur siège à Rome.
84. Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 et étant donné qu'une estimation préliminaire a indiqué que tous les fonds disponibles ne seraient pas utilisés avant la fin de l'année 2020, les membres ont demandé si des ajustements relatifs aux coûts de mise en œuvre pour 2021 étaient prévus. La direction s'est engagée à fournir des informations actualisées sur l'utilisation du budget et les progrès accomplis en 2020 en décembre pour faciliter la prise en compte du tirage prévu en 2021 et des aperçus pour 2022.
85. La direction a conclu en rappelant que le but principal du Plan était de mieux adapter le fonctionnement du FIDA aux objectifs visés pour servir plus efficacement les intérêts des pays clients et des bénéficiaires.

Point 12 de l'ordre du jour – Questions diverses

e) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et le pacte de financement

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées concernant la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
- La direction est convenue de débattre avec les Coordonnateurs et amis du contenu et de la fréquence des rapports réguliers qui seraient adressés à l'avenir au Conseil d'administration sur ce point.

86. À la demande des États membres, la direction a fourni des informations actualisées sur la participation du FIDA à la réforme de l'Organisation des Nations Unies et sur ses contributions au titre du pacte de financement. Un document de séance a été mis à disposition et a servi de base à la discussion.
87. La direction a exprimé son solide appui au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, faisant observer que le FIDA avait participé activement à tous les niveaux, contribuant à plusieurs produits de la réforme, notamment les stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, tout en collaborant avec les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres entités des Nations Unies.
88. S'agissant du pacte de financement, la direction a réitéré son soutien et sa contribution au système de partage des coûts entre entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui vise à assurer un financement stable et prévisible aux fonctions de coordination aux niveaux national, régional et mondial. À la demande des membres, la direction a accepté de diffuser le rapport sur la contribution du FIDA au pacte de financement dans le cadre des informations actualisées qui sont régulièrement adressées au Conseil concernant la participation à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

89. Les membres ont formulé des suggestions sur les éléments à inclure dans les futurs rapports au Conseil d'administration. Il s'agissait notamment des éléments suivants: des informations sur les évolutions observées à la suite des analyses et des stratégies conjointes au niveau des pays et leur incidence sur la coopération; les progrès accomplis par rapport à des valeurs de référence, avec des étapes clairement définies; des données sur les gains d'efficacité et les économies réalisées grâce au partage de locaux et à l'utilisation de services communs; des informations détaillées sur les points de blocage et les domaines dans lesquels les progrès ont été lents.
90. Les membres ont affirmé leur volonté de travailler ensemble pour contribuer à la réussite du Sommet sur les systèmes alimentaires, car il s'agissait d'une excellente occasion de collaboration pour le système des Nations Unies et qu'il résumait bien l'esprit de la réforme de l'Organisation des Nations Unies.
91. La direction a confirmé que des mises à jour régulières concernant ce point de l'ordre du jour seraient transmises au Conseil d'administration et que la fréquence exacte des rapports ferait l'objet d'un débat avec les Coordonnateurs et amis.

Clôture de la session

92. Le président du Conseil a remercié les membres pour cette session productive, en faisant observer que les représentants avaient toujours fait des remarques constructives dans le but de parvenir à un consensus et de soutenir la direction dans son travail. Le Conseil a fourni à la direction des indications précieuses sur l'agriculture de précision, le plan d'action pour la Stratégie relative aux TIC au service du développement, le budget et les prochaines étapes de la procédure de notation de crédit, entre autres.
93. Le président a également remercié les États membres qui avaient déjà apporté un appui financier au Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. La proposition en faveur du premier prêt d'urgence au titre du Mécanisme de relance avait été parachevée et serait soumise à l'approbation du Conseil d'administration par un vote par correspondance dans les prochains jours.
94. Le président a rappelé que les débats sur les points liés aux efforts de réforme du Fonds contribueraient à la préparation de FIDA12.
95. Le président a par ailleurs noté l'importance des délibérations du Conseil sur les points de l'ordre du jour liés à IOE, s'agissant notamment des innovations, et a fait remarquer que la collaboration entre IOE et la direction était excellente.
96. Le président a adressé ses meilleurs vœux au Conseil d'administration pour son bien-être et sa sécurité et a dit avoir hâte que les sessions du Conseil puissent de nouveau avoir lieu en présentiel, dès que cela serait possible.
97. Le discours de clôture du président du Conseil d'administration a été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres sous la cote EB 2020/130/INF.9.

Résultats du vote par correspondance concernant les points figurant à l'ordre du jour qu'il était initialement prévu d'examiner à la cent trentième session du Conseil

8. Questions opérationnelles

a) Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11 ([EB 2020/130/R.12](#))

Le Conseil d'administration a approuvé les objectifs proposés concernant les indicateurs du niveau II (résultats en matière de développement) relatifs aux produits et aux effets directs (2.3.5-2.3.6 et 2.3.11-2.3.16) et les indicateurs du niveau III (performance opérationnelle et organisationnelle) relatifs à la performance des programmes de pays (3.3.1 et 3.3.3-3.3.6) du cadre de gestion des résultats de FIDA11.

f) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration

i) Afrique orientale et australe

a. Kenya: Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage ([EB 2020/130/R.22](#)+[Add.1](#)+[Sup.1](#))

Le Conseil d'administration a approuvé le financement proposé de deux prêts d'un montant total de quarante-six millions deux cent dix mille dollars des États-Unis (46 210 000 USD) en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un prêt à des conditions mixtes d'un montant de vingt-trois millions cent cinq mille euros (23 105 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un deuxième prêt, à des conditions particulièrement favorables, d'un montant de vingt-trois millions cent cinq mille euros (23 105 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Asie et Pacifique

b. Népal: Programme pour des filières au service d'une transformation agricole inclusive ([EB 2020/130/R.24](#)+[Add.1](#)+[Sup.1](#))

Le Conseil d'administration a approuvé la proposition de financement en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique du Népal un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quatre-vingt-dix-sept millions six cent soixante-dix mille dollars des États-Unis (97 670 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) Proposition de don à Delivery Associates pour l'extension du programme DELIVER: Favoriser l'obtention de résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon ([EB 2020/130/R.26](#))

Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation consistant à accorder un don à une entité du secteur privé, financé par la République de Corée dans le cadre d'un

accord concernant l'octroi de fonds supplémentaires avec le FIDA, en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme visant à encourager la mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon, accordera un don de cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD) à Delivery Associates pour un programme de deux ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

Cette approbation sera subordonnée à la bonne fin des négociations encore en cours avec le Gouvernement de la République de Corée s'agissant du report de la prise d'effet de l'accord de fonds supplémentaires entre le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de la République de Corée et le FIDA. Le Conseil d'administration sera informé de la bonne fin desdites négociations à une session ultérieure.

v) Proposition de don en faveur de Delivery Associates pour le Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale (RESOLVE) ([EB 2020/130/R.27](#))

Le Conseil d'administration a approuvé la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale, accordera un don d'un montant de deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD) à Delivery Associates, pour un projet triennal. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

Les États-Unis ont voté contre la proposition en donnant l'explication suivante: "Les États-Unis, à la lumière de leurs politiques concernant certains projets de développement menés dans des pays dont le gouvernement ne lutte pas contre la traite des personnes et ne respecte pas d'autres conditions, s'opposeront au projet ci-après nommé et se désolidariseront de toute décision du Conseil d'administration qui appuierait la proposition de don à Delivery Associates dans le cadre du Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale (RESOLVE)."

10. Gouvernance

a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs

Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs, tel qu'il figure dans le document [EB 2020/130/R.37](#).

b) Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs

Le Conseil d'administration a approuvé, par vote par correspondance, la présentation du rapport du Bureau tel qu'il figure dans le document [EB 2020/130/R.38/Rev.1](#), ainsi que les modifications qu'il est proposé d'apporter au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

En ce qui a trait au paragraphe 2 de l'article 41 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la France a rappelé qu'elle tenait à ce que chaque membre du Conseil des gouverneurs ait la possibilité de solliciter la tenue d'un vote en bonne et due forme,

même si une seule candidature est présentée, conformément aux pratiques et aux principes de bonne gouvernance.

12. Questions diverses

a) **Protocole d'entente entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et la communauté des donateurs** ([EB 2020/130/R.41](#))

Le Conseil d'administration a approuvé le prolongement de l'adhésion du FIDA au mémorandum d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et la communauté des donateurs pour une période supplémentaire de cinq ans, et délégué au Président le pouvoir d'approuver les futurs renouvellements du mémorandum d'accord selon les mêmes modalités et conditions.

b) **Accord de coopération et de cofinancement entre la Banque islamique de développement et le FIDA** ([EB 2020/130/R.42](#))

Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration a autorisé le Président du FIDA à négocier et à conclure un accord de coopération et de cofinancement entre la Banque islamique de développement et le FIDA en vue de la création d'un cadre de coopération conforme en substance aux dispositions figurant en annexe du document mentionné ci-dessus.

c) **Mémorandum d'accord entre la Capacité africaine de gestion des risques et le FIDA** ([EB 2020/130/R.43](#))

Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration a autorisé le Président du FIDA à négocier et à conclure un mémorandum d'accord entre la Capacité africaine de gestion des risques et le FIDA en vue de la création d'un cadre de coopération conforme en substance aux dispositions figurant en annexe du document mentionné ci-dessus. Le mémorandum d'accord signé sera présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.

d) **Mémorandum d'accord entre le FIDA et Orange** ([EB 2020/130/R.44](#))

Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration a autorisé le Président du FIDA à négocier, à conclure et à signer le mémorandum d'accord entre le FIDA et Orange Afrique et Moyen-Orient, représentée par son Directeur général, selon les modalités décrites dans le document EB 2020/130/R.44. Le mémorandum d'accord signé sera présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.

Vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la cent trentième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	Document de référence	% de votes "oui"*	Nombre de votes "oui"	% de votes "non"*	Nombre de votes "non"	% de votes "abstention"*	Nombre de votes "abstention"
8 a)	Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11	EB 2020/130/R.12	92,43	5 127,477	-	-	-	-
8 f) i) a.	Kenya: Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Kenya	EB 2020/130/R.22 + Add.1 + Sup.1	92,43	5 127,477	-	-	-	-
8 f) ii) b.	Népal: Programme pour des filières au service d'une transformation agricole inclusive	EB 2020/130/R.24 + Add.1 + Sup.1	92,43	5 127,477	-	-	-	-
8 f) iv)	Proposition de don à Delivery Associates pour l'extension du programme DELIVER: Favoriser l'obtention de résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon	EB 2020/130/R.26	92,43	5 127,477	-	-	-	-
8 f) v)	Proposition de don en faveur de Delivery Associates pour le Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale (RESOLVE)	EB 2020/130/R.27	84,57	4 691,170	7,86	436,307	-	-
10 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs	EB 2020/130/R.37	92,43	5 127,477	-	-	-	-
10 b)	Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs	EB 2020/130/R.38/Rev.1	92,43	5 127,477	-	-	-	-
12 a)	Protocole d'entente entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et la communauté des donateurs	EB 2020/130/R.41	90	4 992,464	-	-	2,43	135,013
12 b)	Accord de coopération et de cofinancement entre la Banque islamique de développement et le FIDA	EB 2020/130/R.42	92,43	5 127,477	-	-	-	-
12 c)	Mémorandum d'accord entre la Capacité africaine de gestion des risques et le FIDA	EB 2020/130/R.43	92,43	5 127,477	-	-	-	-
12 d)	Mémorandum d'accord entre le FIDA et Orange	EB 2020/130/R.44	91,7	5 086,334	-	-	0,7	41,144

* Les chiffres indiquent le pourcentage des voix (sur un total de 5 546,927) au Conseil d'administration.

Cote du document: EB 2020/130/INF.X
Date: 9 septembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation tenue le 3 septembre 2020

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Edward Heinemann
Conseiller principal pour les questions
techniques et les politiques
auprès du Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2398
courriel: e.heinemann@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

I. Introduction

1. Le 3 septembre 2020, le Conseil d'administration a tenu une consultation sur les propositions de projet, programme et don qui devraient lui être soumises à sa cent trentième session. On trouvera dans le présent document un résumé des discussions du Conseil. Ce résumé sera actualisé en fonction des éventuelles observations complémentaires formulées par les membres et sera reproduit en annexe au procès-verbal de la cent trentième session du Conseil d'administration.
2. Étaient présents les représentants au Conseil d'administration de l'Argentine, de Cabo Verde, du Canada, de l'Égypte, de l'Espagne, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Kenya, de la Libye, du Nicaragua, du Nigéria, de la République de Corée, de la République dominicaine, du Royaume-Uni, de la Suisse, de la Turquie et du Venezuela. La consultation était présidée par le Vice-Président adjoint chargé du Département de la gestion des programmes, ainsi que les directeurs et directrices de la Division Asie et Pacifique, de la Division Afrique orientale et australe, de la Division des politiques et des résultats opérationnels et de la Division production durable, marchés et institutions, le Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel de l'institution.

II. Propositions de projet, programme et don

3. Les participants ont examiné les propositions présentées ci-dessous et se sont dits favorables à leur approbation au moyen d'un vote par correspondance par le Conseil d'administration à sa cent trentième session. Toutefois, en ce qui concerne la proposition de don à Delivery Associates pour le Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale (RESOLVE), les États-Unis ont exprimé leurs préoccupations au sujet de l'inclusion de certains des pays ciblés et pourraient s'opposer à son approbation.

Asie et Pacifique

Inde: Projet d'amélioration de l'aquaculture et de l'élevage dans l'État du Bihar (EB 2020/130/R.23)

4. Le Directeur de la Division Asie et Pacifique a expliqué qu'en raison de la crise liée à la COVID-19, l'exécutif de l'État du Bihar n'avait pas encore été en mesure de donner son approbation finale au projet. De ce fait, le projet pourrait être retiré de la procédure d'approbation du Conseil d'administration à la dernière minute. Une décision sera arrêtée dans les prochains jours.
5. Les représentants se sont dits favorables à l'approbation du projet, soulignant l'approche par filière adoptée et l'intégration des thématiques transversales du FIDA.
6. Il a été précisé que le projet visait à répondre à la vaste demande insatisfaite de viande caprine fraîche et de poisson frais dans l'État du Bihar, grâce à l'augmentation de la productivité et à l'amélioration de la commercialisation de ces deux types de produits (notamment par la promotion des normes de sécurité sanitaire des aliments et du bien-être animal). Bien qu'il ne soit pas prévu de porter à court terme une attention soutenue aux questions de valorisation, la situation pourrait évoluer en fonction de l'évolution des conditions de l'offre et de la demande. En ce qui concerne les thématiques transversales, dans le domaine de la nutrition, il est prévu que le projet soit rattaché à un programme public de grande envergure pour améliorer la sensibilisation et les services axés sur la nutrition (la cible fixée pour l'un des indicateurs est que 90% des femmes parviennent à une diversité alimentaire minimale). Le projet tient également compte des enjeux climatiques, et des financements climatiques sont affectés à différentes activités, comme l'amélioration du fourrage, la promotion de races adaptées et la remise en état de méandres morts. S'agissant du genre, l'objectif est d'accroître les revenus des femmes chefs d'entreprise dans les secteurs du petit élevage et de la pêche. Le

projet sera exécuté et suivi par le Département des ressources animales et halieutiques du Gouvernement du Bihar.

Népal: Programme pour des filières au service d'une transformation agricole inclusive (EB 2020/130/R.24)

7. Le programme a été salué pour ses dispositions en matière de cofinancement, son caractère opportun au regard de la récente baisse des envois de fonds vers le Népal en raison de la COVID-19 et de son orientation en faveur des pauvres. Les représentants ont soulevé plusieurs questions sur les sujets suivants: la durabilité environnementale du programme, l'approche d'exécution retenue et le programme népalais de transfert de compétences aux autorités locales, le rôle des plateformes multipartites, le crédit agricole, le cadre général de l'action publique, la soutenabilité de la dette et le portefeuille de projets au Népal.
8. Premièrement, il a été confirmé que le programme visait à promouvoir la durabilité environnementale; il ne sera pas exécuté dans les zones protégées et n'engendrera pas de perte de biodiversité; le recours aux produits agrochimiques sera surveillé de près, les technologies des énergies renouvelables seront promues dans tous les cas possibles; les évaluations garantiront la réduction de l'empreinte écologique du programme. Deuxièmement, en réponse aux inquiétudes exprimées concernant l'appui au fédéralisme, il a été expliqué que le programme concourait à la stratégie de décentralisation du Népal. Il a été confirmé qu'aucun organisme fédéral ne prendrait part à l'exécution du programme et que les autorités fédérales participeraient uniquement au comité de pilotage. En effet, s'agissant de la composante 3 consacrée aux infrastructures, le programme est le premier à bénéficier de l'appui d'une institution financière internationale qui délègue l'exécution d'une large composante aux autorités provinciales. Troisièmement, il a été indiqué que les plateformes multipartites créées dans le cadre des projets en cours et passés constituaient un outil efficace, inclusif et bon marché qui peut être pérennisé au-delà de la période d'exécution du programme, comme cela a été validé de manière indépendante à l'issue de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Népal, menée récemment par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. Il a été précisé, par ailleurs, que les plateformes faisaient office de mécanisme de facilitation et de coordination, sans jamais agir en parallèle des institutions locales ni se substituer aux fonctions ou à l'autorité des institutions ou organismes publics locaux. Quatrièmement, en ce qui concerne l'accessibilité des prêts pour les bénéficiaires, il a été précisé que le Gouvernement népalais bonifiait les taux d'intérêt des prêts agricoles accordés aux petits producteurs. Cinquièmement, il a été reconnu que certains changements majeurs s'imposaient au niveau des politiques pour garantir le succès du programme et que le FIDA devait renforcer sa participation à l'élaboration des politiques pour y contribuer. L'intention est de renforcer considérablement la participation du FIDA et, plus globalement, d'établir un plan de participation à l'élaboration des politiques pour le Népal, dans le cadre des travaux de conception du programme d'options stratégiques pour le pays en 2021. Sixièmement, dans les débats sur la soutenabilité de la dette, il a été fait référence à la consultation du Fonds monétaire international, au cours de laquelle il a été conclu que la dette extérieure restait faible (17% du PIB) et que la position extérieure globale du Népal était positive (10,6% du PIB). Enfin, il a été noté avec satisfaction que le FIDA s'employait à réduire le nombre de projets menés au Népal et appuyait des investissements moins nombreux, mais de plus grande ampleur, de manière à affiner son ciblage, à étendre la portée de son action, à produire un impact accru et à maîtriser les coûts de gestion.

Afrique orientale et australe

Kenya: Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage (EB 2020/130/R.22)

9. Les représentants se sont dits favorables à l'approbation du projet. Ils ont soulevé des questions sur les sujets suivants: le système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS) et le système de reclassement, l'accent mis sur la nutrition, le rôle joué par les comités dans l'exécution, le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement, le ciblage des jeunes, les perspectives de reproduction à plus grande échelle du projet et la durabilité des résultats.
10. Premièrement, il a été expliqué que le GALS était une méthode efficace pour autonomiser tous les membres de la famille, tandis que le système de reclassement associé apporterait un appui ciblé aux ménages les plus pauvres pour leur permettre de participer efficacement aux activités du projet. Deuxièmement, sur le plan de la nutrition, il a été souligné qu'il importait d'encourager les producteurs et les pasteurs à consommer une part accrue de leur production et à vendre leur excédent de production. Comme le projet est axé sur l'élevage caprin, l'apiculture et le petit élevage de volaille – filières accessibles aux ménages les plus pauvres –, il devrait déboucher sur une augmentation de la consommation de lait de chèvre, de miel et d'œufs par le groupe cible. Au total, six trajectoires distinctes et contextualisées seront retenues pour améliorer les effets en matière de nutrition, ce qui permettra de promouvoir la production à des fins d'autoconsommation. Troisièmement, il a été précisé que les comités prendraient part à l'exécution du projet, car les compétences relatives au développement agricole leur ont été transférées. Quatrièmement, il a été reconnu que les TIC au service du développement joueraient un rôle central dans la vulgarisation, la commercialisation, la finance et le financement participatif, ainsi que dans le ciblage et le suivi-évaluation. Ainsi, le projet s'appuiera sur les plateformes existantes et mettra à contribution les capacités disponibles. Cinquièmement, il a été confirmé que les jeunes bénéficieraient non seulement d'un programme d'alphabétisation et de formation à l'entrepreneuriat, mais aussi de dons de contrepartie et d'un financement participatif pour créer leur propre entreprise dans le secteur fourrager ou s'installer comme agrovétérinaire. Sixièmement, il a été confirmé que la durabilité et la reproductibilité du projet seraient promues, les activités étant axées à la fois sur l'augmentation de la productivité des petits producteurs et sur le placement de leurs produits sur les marchés privés.

Dons

Proposition de don à Delivery Associates visant à favoriser l'obtention de résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon (EB 2020/130/R.26)

11. Les représentants se sont dits favorables à l'approbation de ce programme appuyé par le Gouvernement de la République de Corée. Ils ont souligné qu'il était important de tirer parti de l'expérience de Delivery Associates, qui exécute déjà des activités aux côtés du FIDA dans cinq autres pays. Il a été confirmé que des échanges étaient déjà prévus avec le Samoa et que le programme poursuivrait sur cette lancée dans les quatre autres pays. L'unité d'exécution aidera le Gouvernement salomonais à concevoir sa stratégie agricole, dans laquelle le genre occupera une place de premier plan, et à renforcer ses capacités en vue de l'exécution des projets d'investissement du FIDA axés sur les femmes et les jeunes. S'agissant du décalage constaté entre les dates du programme et de l'accord de fonds supplémentaires conclu avec la République de Corée, il a été confirmé, d'une part, que le FIDA s'entretiendrait plus avant avec le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales pour mettre en concordance la proposition de don et l'accord de fonds supplémentaires et, d'autre part, qu'il agirait conformément à l'accord conclu avec le Ministère.

**Proposition de don à Delivery Associates pour le Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale (RESOLVE)
(EB 2020/130/R.27)**

12. À l'exception des États-Unis, les pays représentés se sont dits favorables à l'approbation du don. Il a été confirmé que le projet faisait partie d'un ensemble d'outils actuellement utilisés pour renforcer les capacités nationales et favoriser la bonne exécution des projets appuyés par le FIDA. Grâce aux ressources mises à disposition au titre du don, le FIDA pourrait mettre au point une formation sur mesure, qui pourrait être appliquée de manière transversale dans différents projets.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent trentième session

<i>Numéro de document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
EB 2020/130/R.1/Rev.2	2	Ordre du jour provisoire
EB 2020/130/R.1/Rev.2/Add.1/Rev.3	2	Programme de travail de la session
EB 2020/130/R.2 + Add.1	3	L'agriculture de précision à l'appui de transformations axées sur des systèmes alimentaires inclusifs
EB 2020/130/R.3	4 i)	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2021 et du plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2020/130/R.4	4 ii)	Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2020/130/R.5	4 iii)	Note d'information — Associer les jeunes ruraux à l'action du FIDA: que faire pour que la voix des jeunes soit entendue dans l'action menée?
EB 2020/130/R.6	5 a) i)	Procès-verbal de la cent neuvième session du Comité de l'évaluation
EB 2020/130/R.7	5 a) ii)	Procès-verbal de la cent dixième session du Comité de l'évaluation
EB 2020/130/R.8 + Add.1	5 b)	Évaluation au niveau de l'institution de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable
EB 2020/130/R.9 + Add.1	5 c)	Rapport annuel 2020 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
EB 2020/130/R.10 + Add.1	6	Rapport 2020 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)
EB 2020/130/R.11 + Add.1 + Add.2 + Add.3	7	Rapport 2020 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.12	8 a)	Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11: performance des programmes de pays et résultats des projets
EB 2020/130/R.13 + Add.1	8 b)	Programme du FIDA pour la résilience du monde rural: modifications apportées à l'instrument établissant le fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA
EB 2020/130/R.14 + Add.1 + Add.2 + Add.3	8 c)	Rapport sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19
EB 2020/130/R.15/Rev.1 + Add.1	8 d)	Collecte de données désagrégées sur les personnes handicapées dans les projets du FIDA
EB 2020/130/R.16 + Add.1	8 e) i) a)	Comores: Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.17 + Add.1	8 e) i) b)	Zimbabwe: Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.18 + Add.1	8 e) ii) a)	Honduras: Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [diffusion restreinte]

EB 2020/130/R.19 +Add.1	8 e) iii) a)	Tadjikistan Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.20/Rev.1 + Add.1	8 e) iv) a)	Côte d'Ivoire: Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.21 + Add.1	8 e) iv) b)	Guinée: Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.22 + Add.1 + Sup.1	8 f) i) a)	Kenya: Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage
EB 2020/130/R.23 ¹	8 f) ii) a.	Inde: Projet d'amélioration de l'aquaculture et de l'élevage dans l'État du Bihar
EB 2020/130/R.24 + Add.1 + Sup.1	8 f) ii) b)	Népal: Programme pour des filières au service d'une transformation agricole inclusive
EB 2020/130/R.25/Add.1 + Sup.1 ²	8 f) iii) a)	Nicaragua: Programme relatif à des filières inclusives et résilientes liées à la pêche et à l'aquaculture artisanales de la côte caraïbe
EB 2020/130/R.26	8 f) iv)	Proposition de don à Delivery Associates visant à favoriser l'obtention de résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon
EB 2020/130/R.27	8 f) v)	Proposition de don en faveur de Delivery Associates pour le Projet de gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale (RESOLVE)
EB 2020/130/R.29	9 a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-septième réunion
EB 2020/130/R.30	9 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-huitième réunion
EB 2020/130/R.31	9 b)	Cadre d'emprunt intégré
EB 2020/130/R.32 + Corr.1	9 c)	Nouvelle Politique de liquidité [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.33	9 d)	Rapport sur l'adéquation des fonds propres [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.34 + Corr.1	9 e)	Cadre régissant les remboursements accélérés et les remboursements anticipés volontaires
EB 2020/130/R.35	9 f)	Mise à jour 2020 de la méthode de détermination des ressources disponibles pour engagement au FIDA
EB 2020/130/R.36 + Add.1	9 g)	Mise à jour de l'Exposé de la Politique de placement du FIDA
EB 2020/130/R.48 + C.R.P.2	9 h)	La notation de crédit du FIDA: processus de communication [diffusion restreinte]
EB 2020/130/INF.10	9 h)	La notation de crédit du FIDA: processus de communication Réponses de la direction aux observations formulées par les États membres [diffusion restreinte]
EB 2020/130/ R.37	10 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs
EB 2020/130/R.38/Rev.1	10 b)	Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs
EB 2020/130/R.39/Rev.1	11 a)	Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement axé sur les capacités du FIDA

¹ Retiré de l'ordre du jour.

² Retiré de l'ordre du jour.

EB 2020/130/R.40 + Add.1	11 b)	Informations actualisées sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale [diffusion restreinte]
EB 2020/130/R.41	12 a)	Prolongement de l'adhésion au Protocole d'entente entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et la communauté des donateurs
EB 2020/130/R.42	12 b)	Accord de coopération et de cofinancement entre la Banque islamique de développement et le FIDA
EB 2020/130/ R.43	12 c)	Mémorandum d'accord entre la Capacité africaine de gestion des risques et le FIDA
EB 2020/130/ R.44	12 d)	Mémorandum d'accord entre le FIDA et Orange

Documents présentés pour information

EB 2020/130/R.45	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier semestre 2020
EB 2020/130/R.46	Compte rendu de la deuxième session de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA

Documents soumis au titre du principe d'adaptation à l'objectif visé

2020 FFP4	État récapitulatif des contributions à FIDA11
2020 FFP5	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service

Notes

EB 2020/130/INF.1	Dispositions pratiques pour la cent trentième session du Conseil d'administration
EB 2020/130/INF.2	Résultats des votes par correspondance du Conseil d'administration qui s'est achevé en mai 2020
EB 2020/130/INF.3	Taux d'intérêt du FIDA applicables aux deuxième et troisième trimestres 2020
EB 2020/130/INF.4	Aperçu des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2019
EB 2020/130/INF.5	Discours d'ouverture du Président, Gilbert F. Houngbo
EB 2020/130/INF.7	Résultats du vote par correspondance: Dates pour les visites de pays du Conseil d'administration en 2021
EB 2020/130/INF.8	Résultats des votes par correspondance qui se sont achevés en juillet et août 2020
EB 2020/130/INF.9	Discours de clôture du Président Gilbert F. Houngbo



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة المندوبين في الدورة الثلاثين بعد المائة
للمجلس التنفيذي – اجتماع افتراضي

**Delegations at the 130th session
of the Executive Board - VIRTUAL
MEETING**

**Délégation à la cent vingt-
neuvième session du Conseil
d'administration - RÉUNION
VIRTUELLE**
**Delegaciones en el 130th session
of the Executive Board - VIRTUAL
MEETING**

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

ALGERIA

Lamia BEN REDOUANE
Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

BANGLADESH

Manash MITRA
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of
Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Virginie KNECHT
Attachée
Représentation permanente de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Economy
of the Federative Republic of Brazil
Brasilia

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Alexandra BUGAILISKIS
Ambassador
Permanent Representative of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Gloria WISEMAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Stephen POTTER
Director
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

CHINA

LIU Weihua
Deputy Director-General
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

HAN Dongmei
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Ramzy George STENO
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to IFAD
Rome

Saad MOUSA
Supervisor of Foreign
Agriculture Relations
Ministry of Agriculture and Land Reclamation
of the Arab Republic of Egypt
Cairo

FINLAND

Satu LASSILA
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies in Rome
Rome

Marko BERGLUND
Deputy Director
Unit for Development Finance
and Private Sector Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Finland
Helsinki

FRANCE

Laura TORREBRUNO
Conseiller économique
Ambassade de France
Rome

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Andrea LOTH
Conseillère
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Arjoun RAJ
Adjoint au chef de bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
de la République française
Paris

Alain BEAUVILLARD
Expert
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des
finances de la République française
Paris

GERMANY

Annette SEIDEL
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

GREECE

Christina ARGIROPOULOU
First Secretary
Economic and Commercial Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

INDONESIA

Momon RUSMONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Jehezkiel Stephanus George LANTU
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Uliana NAVARRA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Maria PENTIMALLI
Officer
Office of Multilateral
Development Cooperation
Directorate General for
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs and
International Cooperation
of the Italian Republic
Rome

Simone PLATANIA
Officer
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

JAPAN

HISAZOME Toru
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Rome

ODA Masayuki
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

KAWA Tomoharu
Official
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
of Japan
Tokyo

KENYA

Jackline YONGA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
IFAD
Rome

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for East, South
Asia and Pacific Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Primer Secretario
Encargado de Negocios a.i.
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Eric HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Bjørg SKOTNES
Chargé d'Affaires, a.i.
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Birger Gjelsten VEUM
Senior Adviser
Section for Energy, Climate and Food
Security
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Sondre Gripne STEINE
Student Intern
Permanent Mission of Norway to the
United Nations Agencies in Rome
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

KWON Hee-seog
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

KANG Hyo Joo
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Mansour Mubarak S. AL ADI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Rafael OSORIO DE REBELLÓN VILLAR
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

◇

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Pio WENNUBST
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Tim KRÄNZLEIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Bruce Kirkwood CAMPBELL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Carmen THÖNNISSEN
Directrice adjointe
Division Programme global
Sécurité alimentaire
Direction du développement
et de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
de la Confédération suisse
Berne

Ludovica DONATI
Stagiaire académique
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

Elizabeth LIEN
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Cote du document:	EB 2020/130/R.1/Rev.3
Ordre du jour:	2
Date:	8 septembre 2020
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour – Session virtuelle

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration – Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Approbation**

Ordre du jour de la cent trentième session du Conseil d'administration – Session virtuelle

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

1. Compte tenu des mesures de précaution prises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la cent trentième session du Conseil d'administration s'est tenue virtuellement du mardi 8 septembre au vendredi 11 septembre 2020.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en session
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour approbation par vote par correspondance
 - IV. Points communiqués en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information

Documents présentés pour information

4. Les documents présentés pour information peuvent être consultés [ici](#).

Ordre du jour provisoire

III. Points pour approbation ou examen

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA [E]

4. Questions institutionnelles

Politiques et stratégies

- i) Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2021 et du plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]
- ii) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles [E]
- iii) Engagement du FIDA aux côtés des jeunes [E]

5. Évaluation

- a) Rapports du président du Comité de l'évaluation [I]
 - i) Cent neuvième session du Comité de l'évaluation
 - ii) Cent dixième session du Comité de l'évaluation
- b) Évaluation au niveau de l'institution de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable [E]
- c) Rapport annuel 2020 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) [E]

6. Rapport 2020 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]

7. Rapport 2020 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) [E]

8. Questions d'ordre opérationnel

- a) Détermination des objectifs du cadre de gestion des résultats pour FIDA11 [A]
- b) Programme pour la résilience du monde rural [A]
- c) Rapport sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 [E]
- d) Ventilation des données relatives aux personnes handicapées dans les projets du FIDA [E]
- e) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) [E]
 - i) Afrique orientale et australe
 - a. Comores
 - b. Zimbabwe
 - ii) Amérique latine et Caraïbes
 - a. Honduras

- iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Tadjikistan
- iv) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - a. Côte d'Ivoire
 - b. Guinée
- f) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i) Afrique orientale et australe
 - a. Kenya: Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage
 - ii) Asie et Pacifique
 - a. Népal: Des filières au service d'une transformation agricole inclusive
 - iii) Proposition de don à Delivery Associates pour l'extension du programme DELIVER: Favoriser l'obtention de résultats dans le secteur agricole des Îles Salomon
 - iv) Proposition de don à Delivery Associates - RESOLVE: Gestion axée sur les résultats au service de la transformation rurale

9. Questions d'ordre financier

- a) Rapports du président du Comité d'audit
 - i) Cent cinquante-septième réunion du Comité d'audit **[E]**
 - ii) Cent cinquante-huitième réunion du Comité d'audit **[E]**
- b) Cadre d'emprunt intégré **[E]**
- c) Nouvelle Politique de liquidité **[E]**
- d) Rapport sur l'adéquation des fonds propres **[E]**
- e) Cadre régissant les remboursements accélérés et les remboursements anticipés volontaires **[A]**
- f) Mise à jour de la détermination des ressources du FIDA disponibles pour engagement **[E]**
- g) Mise à jour de l'Exposé de la Politique de placement du FIDA **[E]**
- h) Procédure de notation de crédit **[A]** **[séance à huis clos]**

10. Gouvernance

- a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs **[A]**
- b) Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs **[A]**

11. Rapports d'activité

- a) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement axé sur les capacités du FIDA **[E]**
- b) Informations actualisées sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale **[E]**

12. Questions diverses

- a) Mémoire d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et la communauté des donateurs [A]
- b) Accord de coopération et de cofinancement entre la Banque islamique de développement et le FIDA [A]
- c) Mémoire d'accord entre le FIDA et la Capacité africaine de gestion des risques [A]
- d) Mémoire d'accord entre le FIDA et Orange [A]
- e) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement [E]

IV. Documents présentés pour information [I]

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront disponibles [ici](#), sur la plateforme interactive réservée aux États membres.